

REOUVERTURE DE L'ILE AUX TRESORS

PROCEDURE A RESPECTER IMPERATIVEMENT

Le port du **masque est obligatoire** pour toutes les personnes de plus de 12 ans, durant toute la session des jeux. Si une personne n'a pas de masque, l'Ile aux Trésors peut vous en proposer à FRS 0,50 l'unité.

Tous les usagers ont l'obligation de se **désinfecter les mains** à leur arrivée, soit avec la solution hydroalcoolique ou au savon, qui se trouve au bas des escaliers.

Il est important aussi de respecter une certaine **distance** entre les adultes.

Toutes personnes **doivent s'annoncer** au personnel afin de remplir le formulaire ad hoc (codiv-19).

En cas de forte affluence, nous réservons le droit de limiter le nombre de personne présente en même temps dans nos locaux.